

**Vœu à la Maire de Paris déposé par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup>, relatif à la mise en place d'une labellisation des salons de massage pour lutter contre la prostitution dissimulée.**

Considérant l'essor des salons de massage à Paris recouvert sous les vocables « instituts de beauté » ou « salons de relaxation » depuis dix ans ;

Considérant la présence de 115 établissements « d'entretien corporels ou de soins de beauté » référencés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris dans le 9<sup>e</sup> arrondissement;

Considérant qu'un grand nombre de ces établissements sont suspectés d'être en réalité des lieux de prostitution dissimulée où des femmes sont exploitées et maltraitées par des réseaux mafieux, ce qui est intolérable dans une capitale comme Paris;

Considérant qu'en octobre dernier, un réseau de prostitution dans trois salons de massage du 9<sup>e</sup> situés rue de Bellefond, rue Manuel et rue de Dunkerque, a été démantelé par la Brigade de Répression du Proxénétisme et qu'en novembre un salon de massage a été fermé rue de Trévise;

Considérant que ces établissements n'hésitent pas à faire leur publicité sur Internet voire sur leurs propres vitrines pour des services à caractère sexuel;

Considérant la confusion créée par ces pratiques et l'impact économique et moral très négatif sur les établissements respectables offrant des services de massage de relaxation de qualité;

Considérant la volonté des fédérations professionnelles des masseurs de relaxation, la FFMTR et la FFMBE, de procéder à une campagne de certification et d'agrément des acteurs de la profession ;

Considérant le projet du futur contrat parisien de prévention et de sécurité en sa fiche action 3.5 « lutte contre le proxénétisme »;

Considérant l'ouverture récente par l'association « Aux Captifs la Libération » avec le soutien de la Fondation Sisley- d'Ornano, d'un local d'accueil à destination des prostituées boulevard de Clichy et la mise en place de « tournées-rues » pour aller à la rencontre de personnes en situation de prostitution et notamment celles travaillant dans ces salons ;

Considérant la nécessité d'informer de manière claire et directe les Parisiens de la qualité des établissements situés à proximité de chez eux;

**Pour ces motifs, et dans le cadre de la Journée Internationale de la femme du 8 mars 2015, Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup>, émettent le vœu que la Maire de Paris :**

- **Lance, en lien avec le Préfet de Police et les fédérations professionnelles, une campagne de labellisation des salons de massage respectant une charte éthique de bonne conduite.**